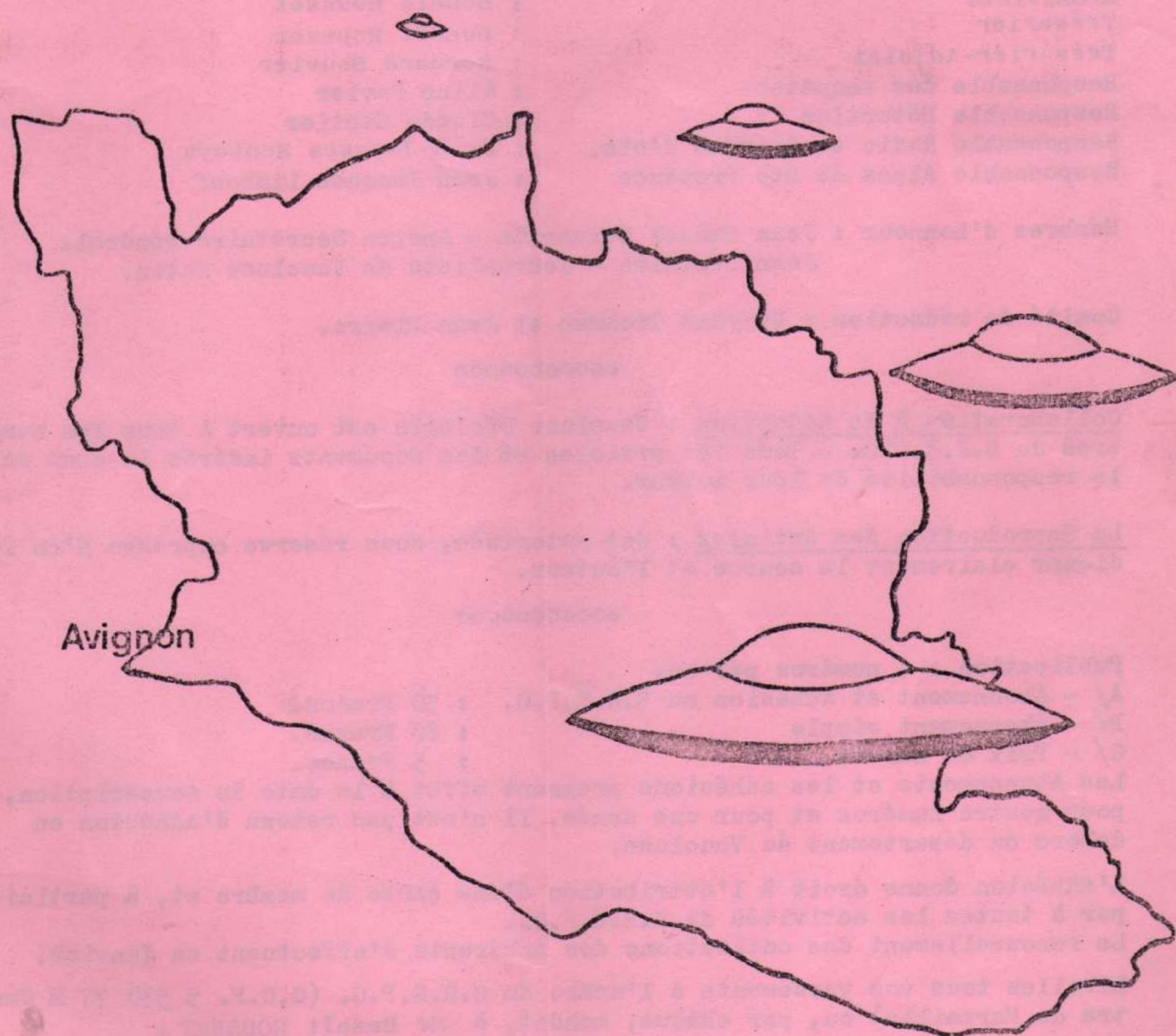
ISSN 0222-2272

VAUCLUSE UFOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION DU G.R.E.P.O.



Trimestriel

N° 17

MARS 1980

GROUPEMENT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE OVNI

V A U C L U S E   U F O L O G I E

Bulletin trimestriel d'information du G.R.E.P.O.

Association déclarée ASBL conformément à la loi du Ier Juillet I90I

Délégation sur le Vaucluse de : LUMIERES DANS LA NUIT

Association membre du C.E.C.R.U.

0000000000

Composition du bureau	
Président d'honneur	: Camille Ferrier
Président actif	: René Faudrin
Vice-Président	: Jean Pierre Troadec
Secrétaire générale	: Lilyane Troadec
Archiviste	: Benoît Rousset
Trésorier	: Benoît Rousset
Trésorier-Adjoint	: Bernard Bouvier
Responsable des enquêtes	: Aline Pavier
Responsable Détection	: Claude Gautier
Responsable Radio et Soirées d'obs.	: Jean-Jacques Montoya
Responsable Alpes de Hte Provence	: Jean Jacques Liabeuf

Membres d'honneur : Jean Manuel Cervantès - Ancien Secrétaire général.
Jean Leclaire - Journaliste de Vaucluse Matin.

Comité de rédaction : Lilyane Troadec et Jean Pierre.

0000000000

Collaboration à la Rédaction : Vaucluse Ufologie est ouvert à tous les membres du G.R.E.P.O. - Tous les articles et les documents insérés le sont sous la responsabilité de leur auteur.

0000000000

Publication : 4 numéros par an.
A/ - Abonnement et Adhésion au G.R.E.P.O. : 50 Francs.
B/ - Abonnement simple : 20 Francs.
C/ - Prix du numéro : 5 Francs.
Les Abonnements et les adhésions prennent effet à la date de souscription, pour quatre numéros et pour une année. Il n'est pas retenu d'adhésion en dehors du département du Vaucluse.

L'adhésion donne droit à l'attribution d'une carte de membre et, à participer à toutes les activités du G.R.E.P.O..
Le renouvellement des cotisations des adhérents s'effectuent en Janvier.

Libellez tous vos versements à l'ordre du G.R.E.P.O. (C.C.P. 5 538 77 E Centre de Marseille) ou, par chèque, mandat, à Mr Benoît ROUSSET.

CORRESPONDANCE : Toute la correspondance concernant le GREPO ou son bulletin est à adresser à : Jean Pierre Troadec - 45 Rue du Bon Pasteur - 6900I LYON.
(Joignez un timbre pour toute réponse - merci.).

Siège social : Maison des Jeunes - Avenue Pablo Picasso - 84700 SORGUES.

Directeur de la publication : René Faudrin

Nous ne devons pas lancer sous prétexte d'expérience et de tests des canulars, des fausses conclusions dans les revues et la rumeur ufologique. Tester les ufologues et leurs réactions d'accord, mais testons d'abord les testeurs et leurs motivations. Il est scandaleux de voir certains ufologues qui se prétendent comme tels lancer de fausses informations démenties ou non par la suite. Informations qui sont ensuite réutilisées, republiées, jusqu'au jour où un Monnerie ou un Caudron lesdémonteront et crieront la conclusion que toute l'ufologie n'est que fausses interprétations. Canulars par "rigolade", par vice, par inconscience surtout... Réfléchissons à la portée de nos actes et de nos paroles, ne faisons pas de l'ufologie à sensation et à tout prix.

L'ufologie n'est plus ce qu'elle était; c'est vrai, elle devient à mon avis, trop commerciale et comme tout ce qui touche de trop près et trop souvent l'argent, elle va se ternir. L'ufologie saine et puriste est en train de disparaitre pour laisser la place à une ufologie mythique, occulte, et parанormale fait de jeunes loups loups ayant la science ufologique infuse voulant tout réformer sans rien entreprendre et parallèlement à une forme plus discrète, mais qui se précise, l'ufologie scientifique et de spécialistes. Les thèses fleurissent toutes originales et chaque auteur sûr de détenir la vérité... Mais le phénomène OVNI totalement inconnu, ne faisant l'objet de de suppositions, est très facile à étiqueter en lui donnant l'origine qui convient le mieux à notre personnalité. Ainsi, il serait intéressant de faire le profil psychologique de chaque tête de file d'une théorie anti et pro-OVNI, et l'on s'apercevrait vite que leurs suppositions ne sont bien souvent qu'intuitives et basées sur ce qu'ils veulent bien, faisant preuve d'inobjectivité, réfutant tout ce qui ne convient pas et n'étayent pas leur thèse. A partir de là, on comprend que l'enquêteur en tant que filtre humain peut orienter ses conclusions. Mais dès que l'on touche à l'enquêteur, à soi-même donc, à l'ufologue, la foule ufologique hurle au scandale, "il faudra psychanalyser le psychanalyste de l'ufologue c'est un cercle vicieux!" Soyons sérieux, il n'est pas question de psychanalyse, mais de psychologie, de motivations et de franchise avec soi-même. "Connais-toi toi-même avant de juger les autres". Le Projet MAGONIA nous aidera peut-être, quelques soient les conclusions de PINVIDIC, et nous saurons peut-être et éviterons même (car nous en aurons pris conscience) des "erreurs humaines, de jeunesse", vieilles de 30 ans.

Alors l'Ufologie nouvelle, mondiale, basée sur une méthodologie universelle permettra-t-elle enfin d'esquiver une réponse.

Lilyane TROADEC

Nous ne devons pas lancer sous prétexte d'expérience et de tests des canulars, des fausses conclusions dans les revues et la rumeur ufologique. Tester les ufologues et leurs réactions d'accord, mais testons d'abord les testeurs et leurs motivations. Il est scandaleux de voir certains ufologues qui se prétendent comme tels lancer de fausses informations démenties ou non par la suite. Informations qui sont ensuite réutilisées, republiées, jusqu'au jour où un Monnerie ou un Caudron lesdémonteront et crieront la conclusion que toute l'ufologie n'est que fausses interprétations. Canulars par "rigolade", par vice, par inconscience surtout... Réfléchissons à la portée de nos actes et de nos paroles, ne faisons pas de l'ufologie à sensation et à tout prix.

L'ufologie n'est plus ce qu'elle était; c'est vrai, elle devient à mon avis, trop commerciale et comme tout ce qui touche de trop pres et trop souvent l'argent, elle va se ternir. L'ufologie saine et puriste est en train de disparaitre pour laisser la place à une ufologie mythique, occulte, et parnormale fait de jeunes loups loups ayant la science ufologique infuse voulant tout réformer sans rien entreprendre et parallèlement à une forme plus discrète, mais qui se précise, l'ufologie scientifique et de spécialistes. Les thèses fleurissent toutes originales et chaque auteur sûr de détenir la vérité... Mais le phénomène OVNI totalement inconnu, ne faisant l'objet de de suppositions, est tres facile à étiqueter en lui donnant l'origine qui convient le mieux à notre personnalité. Ainsi, il serait intéressant de faire le profil psychologique de chaque tête de file d'une théorie anti et pro-OVNI, et l'on s'apercevrait vite que leurs suppositions ne sont bien souvent qu'intuitives et basées sur ce qu'ils veulent bien, faisant preuve d'inobjectivité, réfutant tout ce qui ne convient pas et n'étayent pas leur these. A partir de là, on comprend que l'enquêteur en tant que filtre humain peut orienter ses conclusions. Mais dès que l'on touche à l'enquêteur, à soi-même donc, à l'ufologue, la foule ufologique hurle au scandale, "il faudra psychanalyser le psychanalyste de l'ufologue c'est un cercle vicieux!" Soyons sérieux, il n'est pas question de psychanalyse, mais de psychologie, de motivations et de franchise avec soi-même. "Connais-toi toi-même avant de juger les autres". Le Projet MAGONIA nous aidera peut-être, quelques soient les conclusions de PINVIDIC, et nous saurons peut-être et éviterons même (car nous en aurons pris conscience) des "erreurs humaines, de jeunesse", vieilles de 30 ans.

Alors l'Ufologie nouvelle, mondiale, basée sur une méthodologie universelle permettra-t-elle enfin d'esquiver une réponse.

Lilyane TROADEC

Pierre MONNET
15,av.Ach.Maureau
84700 - SORGUES

SORGUES Le : 28 Janvier 1980

à

Secrétaire général du G.R.E.P.O.
et responsablesde la rédation de
" Vaucluse Ufologie "

Messieurs,

Je viens de lire attentivementt l'Ouvrage intitulé " CONTACT ",édité par le G.R.E.P.O. (Hors série N° 2) concernant le cas de contact de Pierre MONNET.

Avant que ce fascicule me soit remis,je savais ce qu'il contiendrait; et je n'en attendais pas moins de la part des Auteurs de celui-ci.Aussi,n'ais-je pas été surpris en le lisant.

En effet.Vous avez astucieusement fabiqué des armes combattant la crédibilité de tout ce que j'avance,en détournant le sens réel des renseignements que je vous ai donné et vous avez volontairement mal interprété tout ce qui vous gènait dans votre travail de démolition de tout ce que vous vous refusez à concevoir; par étroitesse d'esprit et par petitesse de votre intellect.

Il me faudrait rédiger un autre fascicule de 200 pages pour relever et commenter les erreurs volontaires dictées par la mauvaise foi des Auteurs de ce fascicule du G.R.E.P.O..Mais à quoi bon...A quelle réponse peut-on s'attendre si l'on parle à un mur ?... sinon l'écho malhonnête des plus grandes inepties...Quel temps perdu, alors qu'il m'est si précieux;assumer une toute autre tâche autrement plus intelligente et consciente.

Vient ensuite le coup de grace de Madame Troadec,jouant au psychologue,se permettant de raisonner sur ce qu'Elle même est incapable de comprendre,mais surtout,qui n'a pas apprécié le fait que je l'ai envoyé sur les roses lorsqu'Elle eu la maladresse de me poser les questions que le G.R.E.P.O. connait depuis des années.Est-ce bien honnête,objectif et scientifique de déployer et mettre en oeuvre l'esprit de vengance contre les personnes qui,à juste titre vous remettent en place ?...

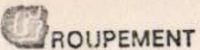
Dans tout cela,une seule chose me satisfais et me console à la fois; c'est que je sais qu'au fond de chacun de vous vous connaissez les véritables motifs ou " mobiles " qui vous font agir de la sorte...Motifs que le public ne connait pas,hélas; car Il aurait une piètre opinion de vous.Mais ce n'ai pas à moi de juger du degré de culpabilité de votre action forcenée à l'encontre de ma personne et du contacté que je suis; cela reste uniquement une affaire à juger entre vous et votre conscience.Je ne puis avoir pour vous tous qu'un sentiment profond en mon coeur; un sentiment que je vous sais incapable de comprendre; un sentiment né de l'Amour que j'ai pour les Etres humains desquels je suis chargé d'ouvrir les yeux en les mettant devant leurs résponsabilités au cours de leur libre-arbitre,avant les moments angoissants qu'Ils sont susceptibles de vivre sous peu.

Seule la démarche de Christine ZWYGART peut être qualifiée d'Objective; en tout cas,d'honnête.Prenez en une leçon, messieurs les responsables rédacteurs du fascicule " CONTACT "; au lieu de laisser libre cours à vos petites passions agressives personnelles...

Veuillez voir en cette lettre,le " contact " définitivement coupé entre le G.R.E.P.O. et moi-même.Non que je sois déçu,mauvais ou en colère,bien au contraire; mais tout simplement que je n'ai plus de temps à perdre avec les éléments humains négatifs qui se trouvent sur mon chemin.

Malgré tout,Fraternellement Votre.

Pierre MONNET
Fondateur de l'O.C.E.A.



GROUPEMENT
de RECHERCHES
ET D'ETUDES
DU PHENOMENE

OVNI. DU VAUCLUSE

Délégation de "Lumières Dans la Nuit"
Association membre du C.E.C.R.U.

Siège Social : Maison des Jeunes
Avenue Pablo Picasso
84700 SORGUES

LE Mardi II Mars 1980

Monsieur Pierre Monnet
I5, Av. Achille Maureau
84700 SORGUES

Cher Pierre,

Jean Pierre Troadec vient de me faire parvenir ta lettre, après son passage chez toi le 26 Janvier et qu'il t'ai remis un exemplaire de notre bulletin consacré à ton cas de contact. Je vais donc te répondre en retour. Je le fais au nom de tous ceux qui ont contribué à la compsition de ce dossier.

Je ne pense pas encore m'être montré agressif envers le genre humain, bien que souvent il m'arrive d'être irrité et écoeuré par l'attitude de tous envers la vérité et la réalité de notre vie sur ce monde, c'est pourquoi je te demande de considérer cette lettre et la lire sans détours, elle n'en contient pas.

Tu le sais, tu n'es qu'un parmi tant. Tant d'autres contactés existent sur Terre tous aussi vrais et réels que toi. Et bon nombre de cas de contact sont réellement le fait d'un contact entre des hommes de notre planète et d'autres intelligences, comme je considère le tien pour vrai et cela depuis maintenant deux bonnes années.

Si tu as lu entièrement notre bulletin consacré à ton expérience, tu auras bien vu qu'il était découpé en plusieurs opinions très différentes les unes des autres, qui s'expriment, et qui laissent en fin de compte seul juge le lecteur. Elles ne tranchent donc pas, car elles ne le peuvent peut-être pas, pour le lecteur lui-même dont elles ne doivent pas forcer la conviction intime. Il n'est permis à aucun de s'ériger en juge, pas plus qu'il n'est permis à quiconque d'imposer à autrui son opinion; c'est pourquoi notre dossier a été composé comme tu l'as certainement découvert. Il n'est pas vendu au public mais seulement distribué aux associations ufologiques et aux membres de ces associations.

.../...

Une seule personne connait le mieux ce contact à mon sens, les autres ne peuvent que le rapporter imparfaitement, c'est puorquoi notre analyse s'en trouvera toujours déformée. Il n'y a dans ce dossier aucune mauvaise foi, aucune erreur volontaire, aucun travail de démolition, aucune malhonnêteté, aucun temps perdu. Quant au travail de Madame Troadec, il ne reflète que son opinion et, elle était celle-là déjà avant même que tu l'envoies sur les roses, c'est pourquoi je me permets de t'affirmer que l'on ne peut en aucun cas y accrocher un esprit de vengeance.

Le tout que forme ce dossier est le travail d'une équipe hétérogène dont les individus sont membres du GREPO; de fait, ce travail devient celui du GREPO, d'autant qu'il est publié dans notre bulletin; mais au sein du GREPO chacun connaît ton cas de contact à des degrès différents, certains même le découvrent seulement. Seuls ceux qui t'on connu en 1975 et 1976 en connaissent plus, et nous ne sommes dans ce cas là que Jean Pierre Troadec et moi-même. Nous avons essayé de travailler en toute bonne foi et en toute honnêteté, notre travail est incomplet, car nous ne pouvons pas y consacrer tout notre temps, car nous avons tous certaines obligations dans un système que nous devons subir en même temps qu'il nous faut essayer de le transformer.

Que nous ne puissions fournir un travail plus important sur ton expérience est un fait, mais nous sommes toujours attentifs aux évennements et aux développements nouveaux qui apparaîtraient. Pour l'heure, comme nous avons diffusé notre dossier à toutes les associations ufologiques sérieuses en France et de langue française en Europe, nous allons faire connaître ton avis sur notre travail en le publiant dans notre bulletin, ainsi que la présente réponse. Un exemplaire du numéro de Vaucluse Ufologie dans lequel cela sera présenté te sera servi régulièrement.

Je te présente au nom de nous tous, et du GREPO que tu as créé, notre amitié confirmée et nos voeux pour cette nouvelle année. En te laissant à tes lecteurs, car nous savons qu'il s'agit d'une tâche énorme.

René Fandrin.

Enquête transmise par la COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES

Groupements enquêteurs : C.L.E.U. / G.P.U.N.

Enquêteurs : Raoul ROBE du G.P.U.N.
Silvère FIDELU de la C.L.E.U.

Date de l'enquête : DIMANCHE 28 OCTOBRE 1979

OBSERVATION

- DATE : Jeudi 24 août 1978
- HEURE : 1 H 50 (23 h 50 T.U.)
- DUREE : 5 à 6 mn
- LIEU : 84039 - COURTHEZON

OBJET OBSERVE

- NOMBRE : 1
- FORME : DISCOIDAL
- COULEUR : VERT FEUILLE ou VERT BOUTEILLE
- DIMENSION: Environ H= 5 m ; ø = 7 m
- DISTANCE : environ 30 m
- ALTITUDE : 2 à 3 m du sol
- BRUIT : sifflement strident
- EFFETS : paralysie du témoin

CONDITIONS METEOROLOGIQUES

- ciel clair, étoilé
- température moyenne du mois d'Août

Nombre de Témoin : 1 Monsieur A. 43 ans, gardien de la paix

ENQUETE

Très bien accueillis, nous avons, après une rapide présentation, demandé au témoin de nous raconter son aventure. Il nous a autorisés à prendre note de tout ce qu'il disait.

Il nous signala que Courthezon se trouve à environ 3 kms à vol d'oiseau de la base militaire d'Orange, que les usines atomiques de Marcoule et Pierrelatte n'en sont pas loin; la dénomination "Quartier des Sourcières" vient de ce que la maison et les champs qui l'entourent se situent à l'emplacement d'un ancien étang et qu'énormement de sources subsistent encore à cet endroit.

A la question : "Croyez-vous à l'existence d'extra-terrestres", il nous répondit que jusqu'à son aventure il croyait à l'existence d'extra-terrestres mais qu'il ne croyait pas aux OVNIs. Depuis, il y croit fermement et souhaite qu'il revoit un jour un tel engin, qu'il puisse le toucher et même, si on lui en donne l'occasion y monter à bord. Il n'éprouve que peu d'intérêt pour la science fiction bien qu'il ait lu quelques livres et vu quelques films d'anticipation. Ses lectures favorites sont celles quitraitent de la guerre d'Algerie. Il est président des Anciens Combattants d'Algerie et responsable d'une amicale internationale de Police. Il ne connait pas le cas MONET mais sa femme se rappelle avoir entendu parler d'affaires de "petits martiens" dans sa jeunesse.

RECIT DU TEMOIN :

"Je dormais, lorsque je fus soudain tiré de mon sommeil par un sifflement strident venant de l'extérieur. Aimant moi-même rire et plaisanter, je crus d'abord que c'était un de mes amis qui venait me réveiller en pleine nuit pour me faire une farce. Je me levai tout en pensant que celui-ci devait avroir un sacré souffle pour siffler comme cela

sans interruption. Arrivé dansmon salon-salle à manger, je remarquai que celui-ci était éclairé de l'extérieur vers l'intérieur par une lumière blanche (la maison ne possède pas de volets). Tout en me demandant d'où provenait cette lumière, je me rendis dehors en passant par mon garage qui, à l'époque ne possédait pas de porte. Dès que je passais le seuil, je me sentis immédiatement paralysé, figé sur place, et, n'entendis plus de sifflement. Bien que conscient, je ne pouvais ni avancer, ni reculer, je ne pouvais que voir. Soudain, je m'aperçus que ma chienne, un berger belge de 4 ans, qui couche dehors la nuit, paraissait être, elle aussi, dans le même état que moi. A 2 m au-dessus des ceps, je vis un engin de forme discoidale duquel s'échappait par le dessous, une forte lueur blanche opaque en forme d'entonnoir renversé. Le dessus de l'engin était surmonté d'une coupole sur laquelle on distinguait quatre petits hublots qui semblaient être illuminés de l'intérieur, mais dont la lumière ne fuyait pas vers l'extérieur comme le ferait une fenêtre éclairée. Cet engin, d'apparence métallique de couleur vert feuille ou vert bouteille, me semblait très volumineux et devait bien peser plusieur tonnes. Au bout de 5 à 6 minutes d'observation, le dessous de l'engin s'est éteint comme une lampe, seuls les hublots sont restés allumés. Il est parti, face à moi fendant l'air comme une fusée et a disparu à l'horizon, le temps de compter jusqu'à trois. Immédiatement tout est redevenu normal, j'ai trouvé l'usage de mes membres de même que ma chienne qui après trois ou quatre jappements est rentrée dans sa niche et n'en est pas ressortie, même le lendemain. Durant l'observation je n'ai rien ressenti et j'avais même l'impression que je ne respirais plus. Après le départ de l'engin, je me sentis glacé, j'avais des sueurs froides alors qu'à aucun moment je n'ai eu peur. Etonné par ce que je venais de voir, je me demandais si je n'avais pas rêvé. Je me suis recouché et me suis rendormis environ un quart d'heure après. Le lendemain, je me suis rendu sur les lieus avec ma femme à qui j'avais conté mon aventure de la nuit et je n'ai rien vu à part quelques feuilles de vigne qui semblaient être desséchées. Je ne m'explique pas, aussi, d'où venait la lumière blanche qui éclairait ma pièce. Ayant un ami qui travaille à la station radar de la base d'Orange, je lui ai téléphoné pour lui demander si quelques chose d'anormal avait été détecté par leurs radars durant la nuit, mais, apparemment, tout avait été normal durant leur surveillance. J'ai parlé de mon aventure à mes collègues de travail qui m'ont suggéré de faire un rapport, ce à quoi, je me suis refusé, de même, j'ai refusé l'interview de la presse qui m'avait contacté ainsi que de l'armée de l'air qui était venue pour enquêter."

PHOTOS :

Le lundi matin, 29.10.79, nous sommes revenus sur les lieus de l'observation pour prendre quelques photos et procéder à quelques relevés. A l'endroit survolé par l'engin, nous avons constaté que des ceps étaient morts et que la végétation paraissait être en retard par rapport au reste de la plantation. Le propriétaire du champ que nous avons eu la chance de rencontrer affirme que la mort des ceps serait due aux conditions climatiques : la gelée par exemple.

CONCLUSION :

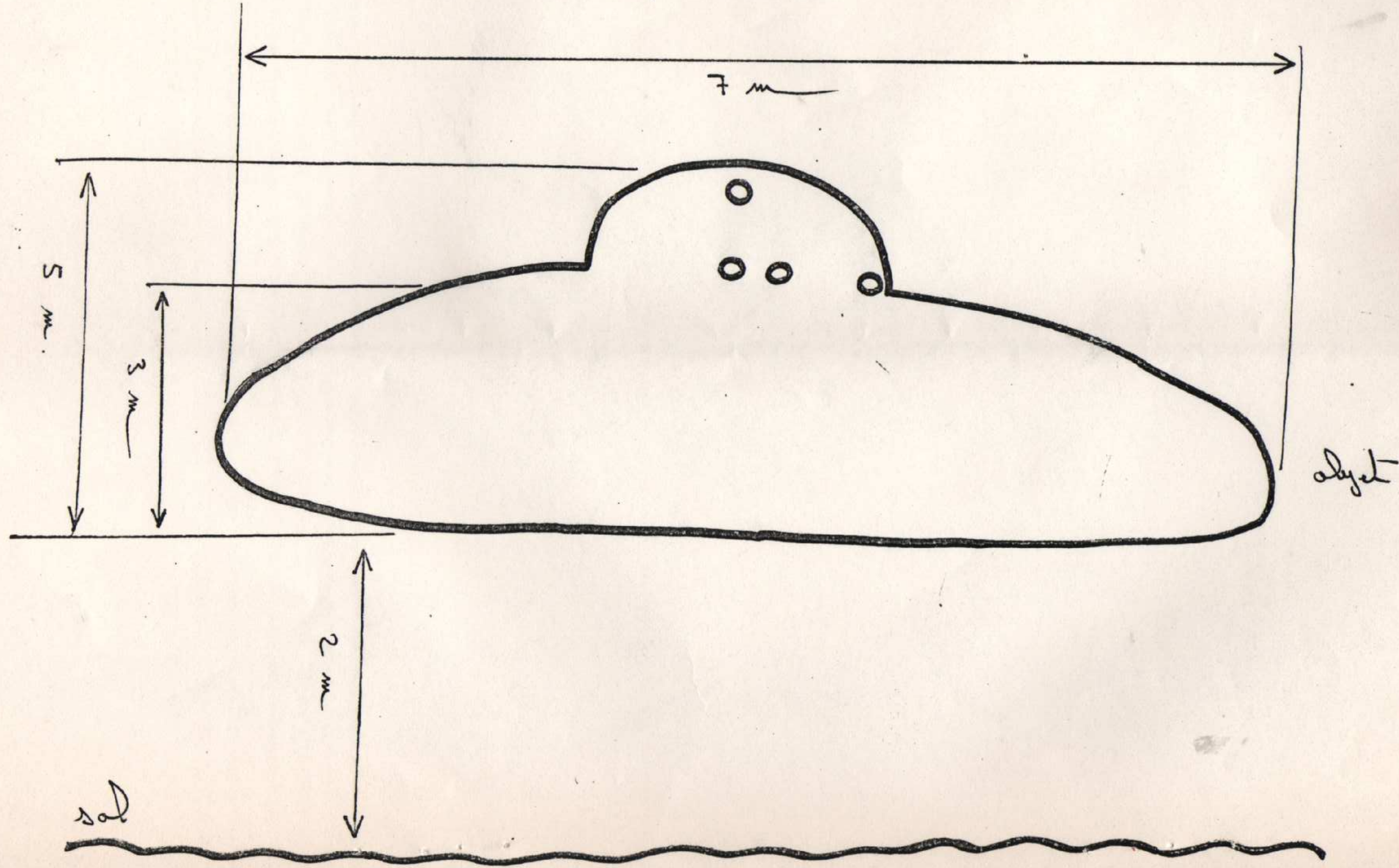
Bien qu'ayant à l'époque refusé, "par peur du ridicule et pour ne pas passer pour un fada"(sic), de divulguer officiellement son aventure et qu'actuellement, il soit devenu plus loquace, le temoin nous semble de bonne foi.

A notre question :"seriez-vous, si l'on vous le proposait, disposé à venir raconter votre aventure devant une assemblée comme le CECRU", il nous a répondu que ça ne le dérangerait pas, en insistant sur le fait qu'il a bien vu ce qu'il a vécu et qu'on le croit pas, ça lui serait égal.

D'autre part, nous tenons à signaler que la source de cette enquête menée dans le Vaucluse vient de Moselle, d'une belle-soeur de l'un des enquêteurs, cousine du témoin et que ce n'est pas lui qui est venu à nous mais nous qui sommes allés vers lui. Nous pensons que cette observation du second type doit être considérée comme sérieuse et qu'un complément d'enquête s'impose.

Pour ce faire, compte tenu des distances nous séparant du Vaucluse et avin de respecter le protocole du CECRU, nous transmettons toutes les informations et documents en notre possession au CREPO que nous chargeons de compléter ce dossier sur divers points que nous avons, par manque de temps, omis de discuter et d'étudier.

Observation du 24 août 1978
(d'après dessin du témoin)



Groupement de Recherche et d'Etude du Phénomène Ovni.

Rapport d'observation

enquêteur(s)
rené FAUDRIN
philippe CRESPY

observation du: mercredi 28 décembre 1977 à Gordes (84)
heure: 7 h 06 - 7 h 07
lieu: Gordes (84)

témoin(s): Madame D institutrice en retraite

Déjà levée pour s'occuper de son chat, Madame D s'était légèrement assoupie quand une lueur attire son attention. Elle se lève, va à la porte-fenêtre et voit arriver du côté du Luberon (Sud) une boule lumineuse blanche très brillante qui éblouit, son diamètre est de 50 cm à bout de bras ; elle est entourée d'un halo irrégulier qui dégage une forte lueur et se déplace vers le nord à environ 5 km/h en suivant une trajectoire parfaitement rectiligne et horizontale.

Le témoin ouvre la porte (la pendule est au-dessus, elle marque 7 h 07 à la fin de l'observation) afin d'écouter un bruit éventuel venant de l'objet ; referme vu le temps frais et continue son observation.

Dans le petit vallon, l'engin évolue semble-t-il à hauteur du toit des maisons ; il fait nuit ; il est donc difficile de dire si l'objet est loin dans le ciel ou à environ une cinquantaine de mètres comme le déclare cette dame. Dans la partie arrière il semble y avoir une sorte d'hélice, et le bord est irisé comme une bulle de savon. Le phénomène disparaît lentement du champs de vision. L'observation a duré à peu près 40 secondes.

Madame D est allée faire une déclaration à la gendarmerie le 30 décembre 1977, donc bien avant la publication des articles mentionnant différents phénomènes s'étant déroulés dans la région à cette époque là - articles publiés dans le Provençal.

Elle s'intéresse aux phénomènes mystérieux et lit certains articles concernant les OVNI ; ceci seulement dans la presse quotidienne.

Elle nous apprend que Monsieur Aymé F. a vu le phénomène vers 7 h 15 en allant travailler à CABRIERES. Ce témoin doit nous écrire.

rapport établi le 17 02 78.

MERCREDI 28 DECEMBRE I977
07 heures 07'
GORDES (Vaucluse - 84220)

LE PROVENCAL DU 7 JANVIER I978.

" Comme si la Lune se promenait dans le vallon de Gordes".

Plusieurs phénomènes OVNI ont été observés ces jours derniers et c'est un témoignage de plus que nous versons à ce dossier qui est loin d'être clos. Ce témoignage que nous devons à Mme D , institutrice en retraite demeurant à Gordes, et qui a d'ailleurs consciencieusement fait son devoir en déclarant ses observations à la gendarmerie.

Voici ce que nous a dit Mme D :

" Le 28 Décembre, je sommeillais dans ma chambre, les volets ouverts. Soudain, j'ai été réveillée par une forte lueur. Il était très exactement 7 h. 07', j'ai regardé mon réveil. Je suis sortie sur ma terrasse et j'ai vu une boule ronde très brillante, de 50 cm de diamètre environ qui se déplaçait très lentement à une trentaine de mètres de moi. C'est comme si la Lune se promenait dans le vallon de Gordes ".

Et Mme D tient à préciser : " J'ai été fort impressionnée car je m'intéresse aux phénomènes OVNI. Bien entendu, cela ne signifie pas que je crois aux soucoupes volantes ou aux petits bonhommes verts qui sont sensés les habiter. Mais il y a quelque chose et quelque chose qui nous échappe... ". Voici ce que nous a fort aimablement déclaré Mme Delorme."

LES LIEUX.

Gordes est un petit village de I500 habitants, perché sur une colline à 280 mètres. Pour le rejoindre, il faut prendre en venant d'Avignon la N IOO par L'Isle sur Sorgues jusqu'à Coustellet, puis la D 2 à gauche et monter jusqu'à Gordes par les Imberts. Gordes est étalé en acropole et étage ses demeures sur le flanc de la colline au sommet de laquelle domine un chateau reconstruit au XVI° siècle. De Gordes on domine tout le massif du Luberon dont le sommet culmine à II25 mètres, au Sud. Au Nord, s'étend le Plateau de Vaucluse, à l'Est c'est la plaine d'Apt et Roussillon et ses carrières d'ocres.

ENQUETE.

Réalisée le Lundi [illegible] Janvier I978. Par Philippe Crespy et René Faudrin. Nous nous sommes rendus d'abord à la gendarmerie puis chez le témoin.

I) <u>La Gendarmerie</u> :

Arrivés à Gordes, nous prenons contact dés le début avec la gendarmerie Afin d'obtenir l'adresse du témoin, et de tater un peu le poul des gendarmes sur cette affaire. Nous sommes reçu par le chef de la brigade sans aucun problème et, à notre question, il nous répond franchement. Que : " Les fenêtres de la brigade étant tournées dans la même direction que celles du témoin, sur le vallon de Gordes; s'il y avait eu un phénomène insolite à observer nous l'aurions vu "... De là à conclure que le témoin (que nous ne connaissons encore pas) avait eu une vision... Bref, passons.

Ceci-dit, il nous informe qu'un ballon-sonde, les restes d'un ballon, ont été récupérés : le triangle par sa brigade, et la boîte de mesures par la brigade de gendarmerie des Beaumettes, récemmant. Et que ce pouvait très bien être ce ballon... L'espoir d'un O.V.N.I. s'amincit. Le climat est au marasme. Enfin, je lui demande s'il a ouvert une procédure (entendons une enquête); il me répond par la négative. Il a seulement pris la déclaration du témoin. Puis, j'entends dans la salle à côté un gendarme émettre la supposition que cela aurait pu bien être le décollage d'un avion, je saute donc sur cette hypothèse à pieds joints, et je demande incidemment au chef s'il y a un terrain d'aviation à proximité, tout en sachant pertinemment qu'il n'y en a pas. Il me confirme.

Alors j'émets assez haut, pour que tous m'entendent, qu'il ne pouvait s'agir d'un avion au décollage (et il faudrait imaginer un avion à réacteur pour expliquer la présence d'une forte lueur.). Mais le chef me répond qu'il peut s'agir d'un avion en basse altitude... (Outre que cela est interdit au-dessus des agglomérations, ce serait dans ce cas un suicide étant donné la configuration du terrain.). Enfin, l'on se rend bien compte que jamais pour ces gendarmes il n'a été question d'O.V.N.I.. Et cela vous donne une de ces envie de poursuivre l'enquête..., qui confine à tout laisser tomber. Bref, nous obtenons l'adresse du témoin, qui habite à deux pas plus haut de la gendarmerie; nous laissons notre carte et nous obtenons d'être avertis lors d'autres affaires d'O.V.N.I. même fausse à leurs yeux; c'est toujours un jalon de posé, afin de nous faire connaître, de posséder d'éventuels correspondants dans cette région, et d'être avertis.

2) Le Témoin :

Mme D. est institutrice en retraite, d'une soixantaine d'années (car il n'est pas galant de donner l'âge d'une dame, et c'est un détail qui n'a guère d'importance à mes yeux ici.). Elle est mariée. Et habite deux maisons plus haut, après un hotel, que la gendarmerie, dans la même rue, du même côté. Et sa loggia et sa terrase donnent sur le vallon de gordes de même que les terrasses de la brigade de gendarmerie. Elle nous accueille très facilement et très simplement.

3) L'Observation :

Mme D , le Mercredi 28 Décembre 1977, fut réveillée de bonne heure par son chat qui voulait sortir. Elle se leva donc et lui ouvrit la porte de la terrasse. Puis, comme il était encore tôt pour faire quoi que ce soit, elle s'étendit et s'assoupit sur le divan du salon, face à la terrasse. C'est alors qu'un peu plus tard une forte lueur la força à ouvrir les yeux. Et elle vit une boule ronde brillant fortement apparaître au coin gauche de sa terrasse et se déplacer très lentement sensiblement en direction Nord. Intriguée, elle se leva et s'approcha de la porte-fenêtre donnant sur la terrasse, et elle vit mieux le phénomène qu'elle estime à une quarantaine de mètres d'elle, à hauteur des yeux juste au-dessus du vallon. Pour mieux entendre si le phénomène émettait un bruit quelconque, elle ouvrit la porte mais ne perçut qu'un faible "frolement" peut-être dû à un petit courant d'air. Comme il faisait frisquet, elle referma sa porte et continua d'observer le phénomène, elle l'évalue à environ 50 cm de diamètre environ. La nuit était noire, et la lumière était si forte qu'elle ne voyait rien d'autre, et pas du tout le décors. Puis l'objet disparut au coin droit de sa terrasse, et comme elle était en chemise de nuit et qu'il faisait froid elle ne sortit pas sur la terrasse pour le suivre des yeux. Elle le regrette maintenant. Le tout fut rapide, environ quarante secondes durant lesquelles elle essaya de ne rien perdre du phénomène. Ce qui nous laisse penser, considérant la durée d'observation et l'angle de vision, que l'objet se déplaçait "assez" rapidement, plus que ne l'estime Mme D .

4) Réaction du témoin et diverses considérations :

Tout d'abord, comme elle nous le dit, elle a gardé toutes ses habitudes prises dans l'enseignement d'être, notamment, stricte sur l'heure; elle affirme nous donner une heure exacte : 7 heures 07', car sa montre et sa pendule murale sont tenues à l'heure, et elle eut le réflexe de regarder sa pendule au-dessus de la porte-fenêtre donnant sur la terrasse. Ensuite, deux jours après, le Jeudi 30, elle s'est rendue à la gendarmerie déclarer son observation. Avant que ne paraisse toute la série d'articles dans le Provençal, du 2 au 8 Janvier. Alors que les gendarmes, et j'allais l'oublier, nous ont fait entendre auparavant qu'il suffisait que l'on parle une fois d'O.V.N.I. dans la presse pour que se montrent de nombreux témoins. C'est très souvent vrai, et j'ai abondé dans ce sens; mais ce n'est donc pas le cas ici. Enfin, Mme D essaya, en faisant ses courses, de savoir si d'autres avaient observé quelque chose. Et elle apprit (et à nous ensuite) que M. Aimé F qui fut naguère son élève avait vu une forte lumière le même jour, à 07 heures 15' environ, alors qu'il se rendait

à son travail à Cabrières d'Avignon en passant par les Imberts puis le quarti des Savournins. Puis elle apprit qu'un couple, M. et Mme Abel R , revena de Murs, avait observé un autre phénomène insolite à quelque temps de là, le Janvier. Par la suite, nous apprîmes que le neveu du potier de Gordes, M. Jea P , avait observé "une splendide Lune" le Jeudi 6 Janvier. Alors même que cela était impossible considérant que le dernier quartier de la Lune était le 2 Janvier et la nouvelle lune le 9 Janvier.

Lorsque nous prîmes contact avec la brigade de gendarmerie des Beaumettes, nous avons appris que le ballon-sonde récupéré en partie par les gendarm de Gordes pour le triangle, et en partie par les gendarmes des Beaumettes pou le boîtier de mesures, remontait à une date plus anciennee au début de Décemb que l'observation de Mme D le 28 Décembre.

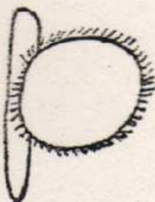
CONCLUSION PERSONNELLE.

J'aime me baser sur l'intuition et la réalité des faits. Mme D est sincère et digne de foi. Je suis certain qu'elle a bien vu quelq chose qui nous est inconnue.

- - - - - - - - - - - - - - - - -

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

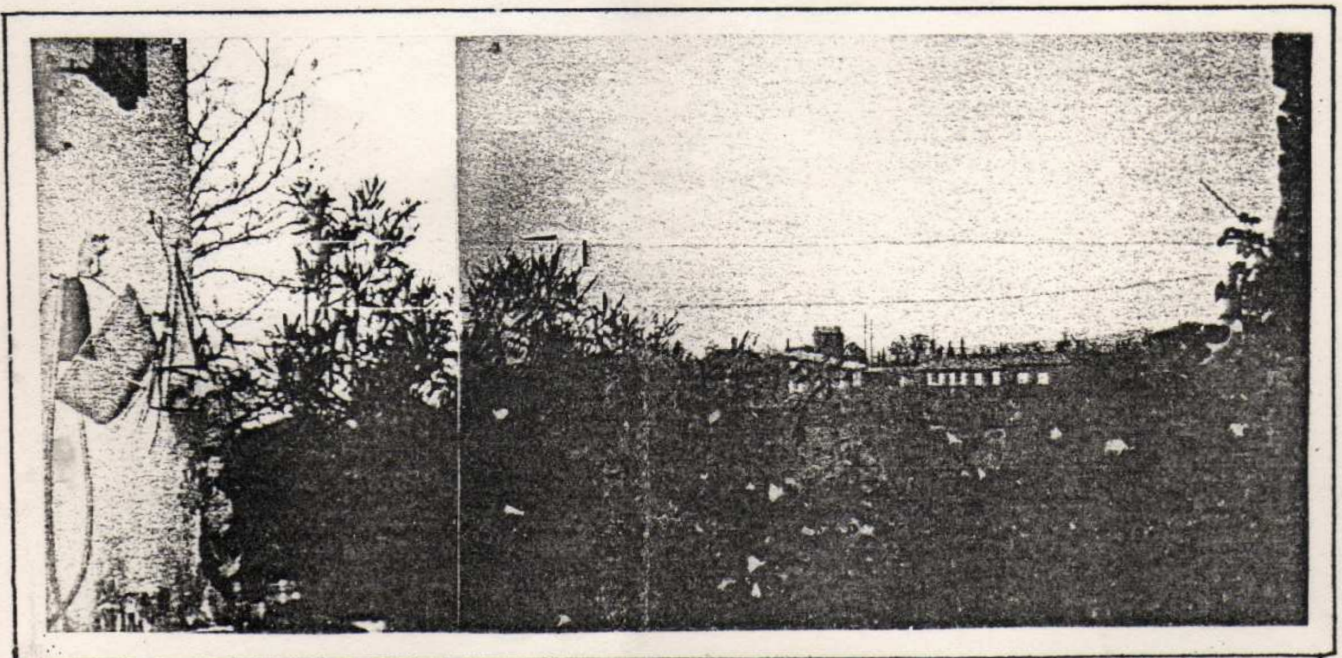
Le Vendredi I3 Janvier nous sommes retournés chez Mme D A nos questions elle répondit que la lumière était de couleur dorée et qu'il s'agissait plus d'une boule bien définie. Elle n'eut aucun mal aux yeux les jours qui suivirent, malgré la forte lumière qui était si intense qu'elle ne permettait pas de distinguer l'autre côté du vallon.



le phénomène observé par Mme D
(dessin du témoin)

Fait à Sorgues le I5 Janvier I978.

René Faudrin



Le vallon vu du lieu d'observation.

A LA SUITE DE L'OUVERTURE DU G.E.P.A.N.

Le 12 Septembre 1978, à Toulouse,

LE G.E.O.S. LUI PROPOSE :

"Il nous faut tout d'abord remercier le GEPAN d'avoir bien voulu ouvrir ses portes aux groupements. Ceux-ci ont répondu unanimement dans le sens souhaité.

Nous avons réfléchi à la proposition du GEPAN qui souhaite que nous ouvrions concrêtement le dialogue avec lui, en ce qui concerne les bases de collaboration entre les deux parties.

Tout d'abord, évoquons la fréquence de ces réunions, question qui nous fut posée par le GEPAN; nous pensons que cette fréquence ne devrait pas être inférieure à deux ans. Il y a plusieurs raisons à cela :

- Un programme d'étude demande bien souvent de longs mois de travail et, des réunions fréquentes risqueraient de pertuber ce programme par des conclusions hatives ou autres.
- Une fréquence plus rapide compromettrait également le déplacement des groupes pour des raisons financières et autres.

Il est souhaitable, également, que ces réunions soient, si le caractère des rencontres GROUPEMENTS - GEPAN est vraiment souhaité, plus sélectives et, que des gens n'ayant aucune responsabilité réelle au sein d'un groupe (reconnu comme tel ou déclaré) soient écartés.

COURS D'ENQUETEURS :

Le GEPAN a proposé la possibilité pour lui, de donner un cours d'enquêteur aux responsables des associations ufologiques qui le souhaiteraient. Cette mesure nous semble très positive, surtout lorsque nous connaissons le degré de technicité acquis en ce domaine par le GEPAN. Nous faisons remarquer à ce sujet que, il serait souhaitable que ce cours soit également dispensé à Paris, dans les locaux du CNES car, beaucoup de groupements ont également pour siège le Nord de la France. Certains éprouvent des difficultés de déplacement compte tenu du temps à passer dans les transports : parfois plus de 15 heures !...

UTILITE DES GROUPEMENTS POUR LE GEPAN.

Après avoir pris connaissance de la technicité acquise par le GEPAN pour les enquêtes, il faut bien admettre que, peu de groupements sont aptes à mener à bien une enquête sur un cas important.

Ceci dit, il s'agit maintenant de trouver le rôle des groupements, car ils existent et, quoiqu'on fasse, ils seront présents et toujours actifs Il faudra envisager à notre avis, comme première mesure, de relever le niveau des compétences des groupes, afin d'éliminer de grossières erreurs. Pour cela le cours d'enquêteur est un premier pas, fondamental.

L'un des rôles des groupements sera de "détecter" des observations; il est fréquent de voir les témoins s'adresser aux groupements. Un autre rôle des groupements serait de mener sur les lieux d'observation une première enquête de routine qui permettrait de dire si Oui ou Non le GEPAN a besoin de se déplacer; de nombreux groupements sont opérationnels dans les minutes qui suivent un appel téléphonique et, on peut imaginer que, après le cours d'enquêteur, certains groupes seront à même de donner un avis qualifié sur une observation. Doués de nouvelles connaissances, ils pourront très bien, sur un appel du Gepan, se déplacer sur les lieux d'une observation située dans un périmètre bien déterminé et prendre les premières mesures nécessaires

- Protection des traces, des témoins, des lieux...

- Conseils aux gendarmes.
- Compte-rendu exact de la situation, informant le Gepan si Oui ou Non son déplacement est nécessaire.
- Un "contact" sur les lieux d'une observation, avec une personne connaissant le problème.

oooooooooooooooooooooo

Une telle structure serait fort souhaitable, et rentable, pour le GEPAN, car :

- Mise en place d'une structure d'enquêtes "tous azimuts" en un nombre limité (50 personnes couvriraient largement la France).
- Formation d'un personnel en un nombre relativement faible (comparé aux milliers de gendarmes qu'il faudrait former pour les rendre opérationnels pour le Gepan).

Coût de l'opération : Aucun; les enquêteurs travaillent, se déplacent téléphonent, etc., à leurs propres frais. C'est un personnel passionné par son travail. Etant les responsables de groupements, ils n'ont qu'une pensée : faire avancer le dossier O.v.n.i.; ils sont donc motivés.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Si l'un des rôles des groupements peut-être de porter à la connaissance du Gepan des observations, il ne faut pas oublier que ceux-ci vont réclamer une contrepartie.

Je pense que nous pouvons admettre que l'un des rôles des groupements est d'informer : (Revues, presse, télévision, conférences, etc.,). Or, pour bien informer, il faut aux groupements une information vérifiée, étudiée, sensée, analysée, et, le Gepan peut fournir cette information en diffusant à l'intention des groupes certains rapports d'observation. C'est un tort pour le Gepan de se retrancher derrière des affirmations telles que : nous avons promis, nous n'avons pas le droit... Ce n'est pas trahir que de donner les résultats analytiques d'une observation d'importance. D'autre part, nous constatons que, la majorité des articles publiés dans la presse ont pour auteur des journalistes amis de groupements. Il en est de même pour les auteurs qui n'hésitent pas à "piager" les revues ufologiques. On se souvient encore que Jean Claude Bourret a commencé sa carrière ufologique en "exploitant" une partie de la documentation du GEPA. A partir de ces constatations, il faut admettre la réalité du rôle d'informateur des groupements. Afin d'éviter que ce rôle soit fait en dépit du bon sens, avec une mauvaise information, il est souhaitable que le Gepan diffuse des analyses positives, complètes, et sensées.

Pour terminer, nous soumettrons l'idée que des responsables de groupements étrangers, ayant une structure bien implantée, soient invités aux réunions du Gepan; ce fait permettrait une meilleure connaissance à l'étranger de la recherche menée en France, et ne pourrait que favoriser la création officielle de groupements similaires au Gepan.

Gérard Lebat, pour le G.E.O.S."

NOTES DU G.R.E.P.O. :

Plusieurs groupements ont transmis au Groupe d'Etudes des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés du Centre National d'Etudes Spatiales une série de propositions qui, toutes, dans l'ensemble, se retrouvent dans celles du Groupe d'Etudes des Objets Spatiaux que nous vous présentons ici. Et, nous savons par expérience personnelle que, le Gepan sait retenir les propositions sensées qui lui sont transmises; il en est ainsi d'une directive particulière qui est maintenant mieux connue des controleurs dans l'armée de l'air afin qu'ils fassent part de toute détection radar "insolite".

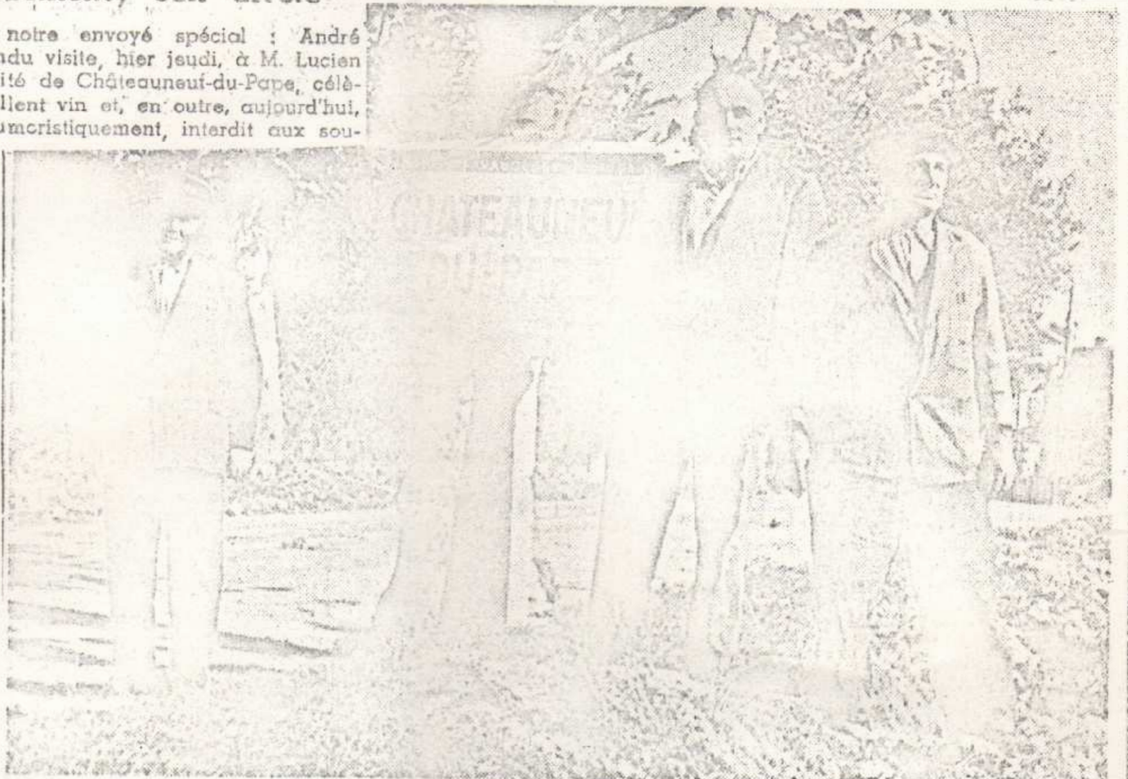
LE MERIDIONAL 29-10-1954

"Les soucoupes volantes en fourrière et leurs occupants conviés... à un vin d'honneur"

nous dit le maire de Châteauneuf-du-Pape commentant (ironiquement) son arrêté

"NOUS CONVIONS les Martiens à un vin d'honneur"

CHATEAUNEUF-DU-PAPE (De notre envoyé spécial : André BEGRIAUX). — « Nous avons rendu visite, hier jeudi, à M. Lucien Jeune, maire de la charmante cité de Châteauneuf-du-Pape, célèbre depuis toujours par son excellent vin et, en outre, aujourd'hui, par l'arrêté de son maire qui, humoristiquement, interdit aux soucoupes et aux cigares volants de se poser sur le territoire de la commune. Nous avons, dans notre précédent numéro, publié le texte de cet arrêté pour le moins curieux.



M. Lucien Jeune, maire de Châteauneuf-du-Pape, s'entretient avec son premier adjoint, M. Paul Amouroux, et son garde-champêtre, M. Constantini des modalités d'application de son arrêté d'interdiction des "soucoupes volantes".

C'est dans la salle de l'hôtel de ville, réservée au secrétariat, que M. Lucien Jeune, maire de Châteauneuf-du-Pape, voulut bien nous recevoir, quoique très occupé à répondre, par téléphone, à de nombreux confrères parisiens ou étrangers.

— Vous êtes, désormais, une célébrité, lui disions-nous en guise d'entrée en matière.

— Je pense bien, nous répondit-il. Depuis ce matin, le téléphone ne s'arrête pas de sonner, et ce sont toujours des journalistes qui me demandent des détails. Moi qui aime rester tranquille dans mon coin, je suis servi... Jamais je n'aurais cru que mon arrêté puisse intéresser à ce point.

— C'est qu'il est pour le moins curieux. Mais dans quel but l'avez-vous établi ?

— Je ne crois guère aux soucoupes volantes, et encore moins aux Martiens, nous précisa-t-il. Puis, son ton devenant ironique, il continua : « J'ai pris cet arrêté dans le plus grand secret, mon premier adjoint ignorait même son existence, afin de tranquilliser les nombreux vendangeurs qui travaillent sur le territoire de ma commune ».

Reste à savoir, évidemment, si les Martiens, dans le cas où..., pourront avoir connaissance de cet arrêté.

« Cet arrêté, je l'ai, évidemment, pris sur le mode humoristique, et j'espère bien que nous n'aurons pas à le faire respecter (c'est une chance pour M. Costantini, garde champêtre, qui, suivant l'article 3 du dit arrêté, est chargé de mettre la soucoupe ou le cigare volant en fourrière...). Tout à l'heure, encore, j'essayais de le faire comprendre à une de vos collègues anglaises, mais elle ne comprenait pas le mot humoristique. Pourtant, une Anglaise, enfin, tant pis... A la fin, elle m'a demandé combien je buvais de litres de vin par jour. Trois, lui répondis-je ; ça fait, au moins, de la publicité pour notre cru... ».

La soucoupe à la fourrière...

...les Martiens au vin d'honneur

— Que ferez-vous de la soucoupe et de ses passagers si, par mégarde, ignorante de votre arrêté, une se posait dans un des vignobles avoisinants ?

— Le garde champêtre mettrait immédiatement l'engin en fourrière. Quant aux Martiens, nous les inviterions à un apéritif d'honneur où coulerait le châteauneuf rouge et le châteauneuf blanc.

Nous disant ces mots, M. Lucien Jeune avait des difficultés à conserver son sérieux et à dissimuler son sourire. Pourtant, nous pouvons être certains que c'est

L'AURORE
28-10-54

Avis aux Martiens !

Le maire de Châteauneuf-du-Pape interdit le survol du territoire communal par les soucoupes volantes

LE maire de Châteauneuf-du-Pape n'entend pas que le domaine communal soit survolé par les soucoupes ni que les « Martiens » viennent y faire des haltes de nature à troubler la tranquillité publique. Aussi vient-il de signer l'arrêté suivant :

Le maire de Châteauneuf-du-Pape, vu la loi du 5 avril 1884, vu la loi du 31 mai 1934, relative à la navigation aérienne au-dessus des territoires de la France et de l'Union française, considérant que la présence sur le territoire de la commune d'aéronefs dits « soucoupes volantes » ou « cigares volants » pourrait être dangereuse, arrête :

ARTICLE PREMIER. — Les survols, atterrissages et décollages d'aéronefs dits « soucoupes volantes », « cigares volants », de quelque nationalité qu'ils soient, sont interdits sur le territoire de Châteauneuf-du-Pape.

ART. 2. — Tout aéronef dit « soucoupe volante » ou « cigare volant » qui atterrira sur le territoire de la commune de Châteauneuf-du-Pape sera immédiatement mis à la fourrière.

ART. 3. — Le garde-champêtre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Avis aux « Martiens ». Ils n'ont désormais qu'à bien se tenir et si cet arrêté était adopté par les autres communes de France, il y a de fortes chances pour que le ciel de notre pays soit purgé d'une vaisselle volante dont nous nous passerions aisément. Faudrait-il encore que des panneaux en martien fussent posés un peu partout, afin que les visiteurs de l'autre monde se le tiennent pour dit.

LA LIBERTE DE L'EST
28-10-54

Les Martiens n'auront pas le droit d'avoir soif !

Avignon. — M. Lucien Jeune, maire de Châteauneuf-du-Pape, vient de prendre l'arrêté suivant qui a été approuvé par le préfet du Vaucluse et rendu, aujourd'hui exécutoire.

Art. 1 : Le survol, l'atterrissage et le décollage d'aéronefs, dits soucoupes volantes ou cigares volants de quelque nationalité que ce soit, sont interdits sur le territoire de la commune.

Art. 2 : Tout aéronef, dit soucoupe volante ou cigare volant qui atterrira sur le territoire de la commune, sera immédiatement mis en fourrière.

Art. 3 : Le garde-champêtre et le garde particulier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le maire de Châteauneuf-du-Pape interdit aux soucoupes volantes de se poser sur le territoire de sa commune

Le maire de Châteauneuf-du-Pape vient de publier l'arrêté suivant :

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Vu la loi du 31 mai 1924, relative à la navigation aérienne au-dessus des territoires de la France et de l'Union française ;

Considérant que la présence sur le territoire de la commune de Châteauneuf-du-Pape d'aéronefs dits « soucoupes volantes » ou « cigares volants » pourraient être dangereuse, qu'au surplus elle serait de nature à troubler l'ordre public et la tranquillité des habitants,

Le maire de Châteauneuf-du-Pape,

Arrête :

Article premier. — Les survols, atterrissages et décollages d'aéronefs dits « soucoupes volantes » ou « cigares volants » de quelque nationalité qu'ils soient, sont interdits sur le territoire de la commune de Châteauneuf-du-Pape.

Article 2. — Tout aéronef dit « soucoupe volante » ou « cigare volant » qui atterrira sur le territoire de la commune de Châteauneuf-du-Pape sera immédiatement mis en fourrière.

Article 3. — Le garde-champêtre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE.........

COMPTE-RENDU DES JOURNEES UFOLOGIQUES DE MONTLUCON 80

Les 11, 12 et 13 avril 1980 ont eu lieu les Journées Ufologiques de Montluçon, organisées par Jean GIRAUD, président du Groupe 03100, tous les deux ans.
La BELGIQUE était représentée par Christine PIENS auteur de "les OVNI du passé", et la SUISSE par Yves BOSSON de l'A.E.S.V.
Les groupes ufologiques présents français, par ordre alphabétique : C.L.L.D.L.N., G.L.R.U., G.R.E.P.O., Groupe Ufologique de Clermont-Ferrand, G.T.R.OVNI, PALMOS, VERONICA.
Au total une cinquantaine de personnes y compris de nombreux indépendants.
A une table ronde sur la Spécificité OVNI siègeaient, avec les communications suivantes, Messieurs :
Georges BRUNOT, exposé sur le carnute.
Jean GIRAUD et Bertrand MEHEUST (auteur de "Science Fiction et soucoupes volantes"), exposé sur les rapports entre la Science Fiction et les soucoupes volantes. Existe-t-il un mimétisme OVNI ?
Jean-Pierre TROADEC, exposé sur les contactés. Les contacts ou la voie de non-retour.
Jacques SCORNAUX, auteur de "A la recherche des OVNI", exposé sur le bon et mauvais usage du monnerisme.
Dominique CAUDRON, exposé sur ladégradation de l'information.
Thierry PINVIDIC, auteur de "Le noeud gordien", exposé sur l'épistémologie de l'ufologie.
Avec Jacques PRADEL de France-Inter, Pierre VIEROUDY auteur de "ces OVNI qui annoncent le surhomme" et Michel FIGUET de l'A.A.M.T. auteur du "premier dossier complet des rencontres rapprochées en France" comme observateurs.
Trois journées passionnantes et passionnées par les idées originales échangées et la qualité des exposés.
Un compte-rendu plus complet sera publié dans le prochain V.U.

Lilyane TROADEC